Image not found or type unknown

Justin Conseil, notaire et rappeur.

publié le **20/09/2010**, vu **12317 fois**, Auteur : plebriquir

Nos amis notaires viennent de lancer une grande campagne de communication. Enfin, disons plutôt une vidéo d'un "notaire" "rappeur", d'une durée de trois minutes.

L'idée est de "mieux souligner les points forts des notaires : le notaire apporte la sécurité juridique [comme la Cour de cassation, NDA] et fournit de nombreux services au-delà d'un achat immobilier. La profession souhaite créer un engouement autour de ce personnage notamment chez les plus jeunes qui entrent dans la vie active, ne connaissent pas le rôle du notaire et ne s'y intéressent pas vraiment faute de se sentir concernés par les services qu'ils peuvent rendre." (source: Communiqué de presse)

L'idée est bonne. Mais que pensez-vous du résultat ?

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés